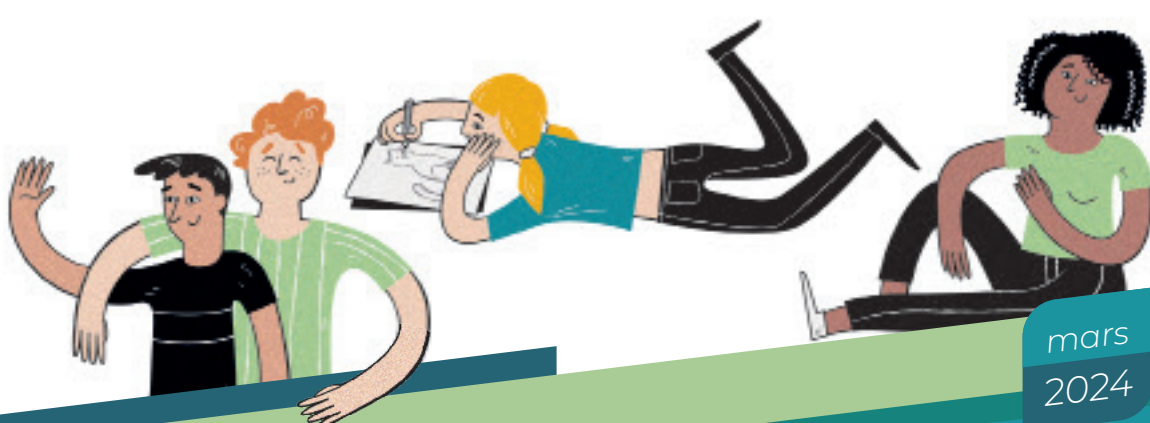




mars
2024

L'info des PEP Brétil'Armor

DANS CE NUMÉRO

Les PEP BA engagés en faveur de la protection de l'enfance

Des dispositifs spécifiques afin de répondre aux besoins des enfants et adolescent.e.s : les Lieux de Vie et le Dispositif autrement

L'accueil des Jeunes en Exil : une décennie d'engagement au Foyer La Passerelle et à La Maison du Couesnon

Comprendre et Agir : colloque sur la prostitution des Mineur.e.s

Cher.es adhérent.es, cher.es ami.es

L'association PEP BA intervient sur trois grands secteurs sur son territoire : le social et médico-social (SMS), la politique éducative, loisirs, vacances et culture (PELVC), la protection de l'enfance (PE) .

Dans ce bulletin trimestriel totalement renouvelé dans sa présentation, nous partageons avec vous les enjeux et des actions que nous menons en partenariat avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine dans le champ de la protection de l'enfance. Nous n'avons pas à ce jour d'établissements de ce type sur les Côtes d'Armor.

La protection de l'enfance a connu de nombreuses évolutions depuis 1945, avec des changements législatifs, sociaux et institutionnels qui s'accroissent en France dans les années 2000 et renforce une approche basée sur les droits de l'enfant, sa dignité et son bien-être.

Les PEP BA se sont adaptés à ce cadre législatif et aux évolutions sociales avec tous les acteurs du territoire et poursuivent en permanence leurs efforts pour atteindre les objectifs assignés. Si la décentralisation crée des pratiques différentes d'un département à un autre, nous nous félicitons, avec le Conseil Départemental 35, d'avoir une approche constructive sur ce secteur.

Il nous faut développer nos moyens pour élargir nos capacités d'accueil afin de répondre à la demande du Département qui voit croître le nombre d'enfants placés sous sa responsabilité.

Il nous faut toujours améliorer nos pratiques, en particulier mieux prendre en compte les spécificités de chaque enfant. Cela passe par :

- Le développement de notre travail avec des familles d'accueil, afin de favoriser le maintien des liens familiaux,
- La reconnaissance des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap, des enfants migrants... avec des réponses adaptées,
- L'accent mis sur la prévention des situations à risque et le suivi des enfants placés afin de réduire les ruptures et de favoriser l'inclusion sociale,
- L'intégration des enjeux liés à la protection en ligne des enfants notamment face aux risques de cyberharcèlement, d'exposition à des contenus inappropriés, de la prostitution des mineurs, etc.

La protection de l'enfance a évolué vers une approche plus respectueuse des droits de l'enfant, mettant l'accent sur la prévention, la diversifi-

cation des modes de prises en charge et l'adaptation aux nouvelles réalités, celles des mineurs migrants non accompagnés par exemple.

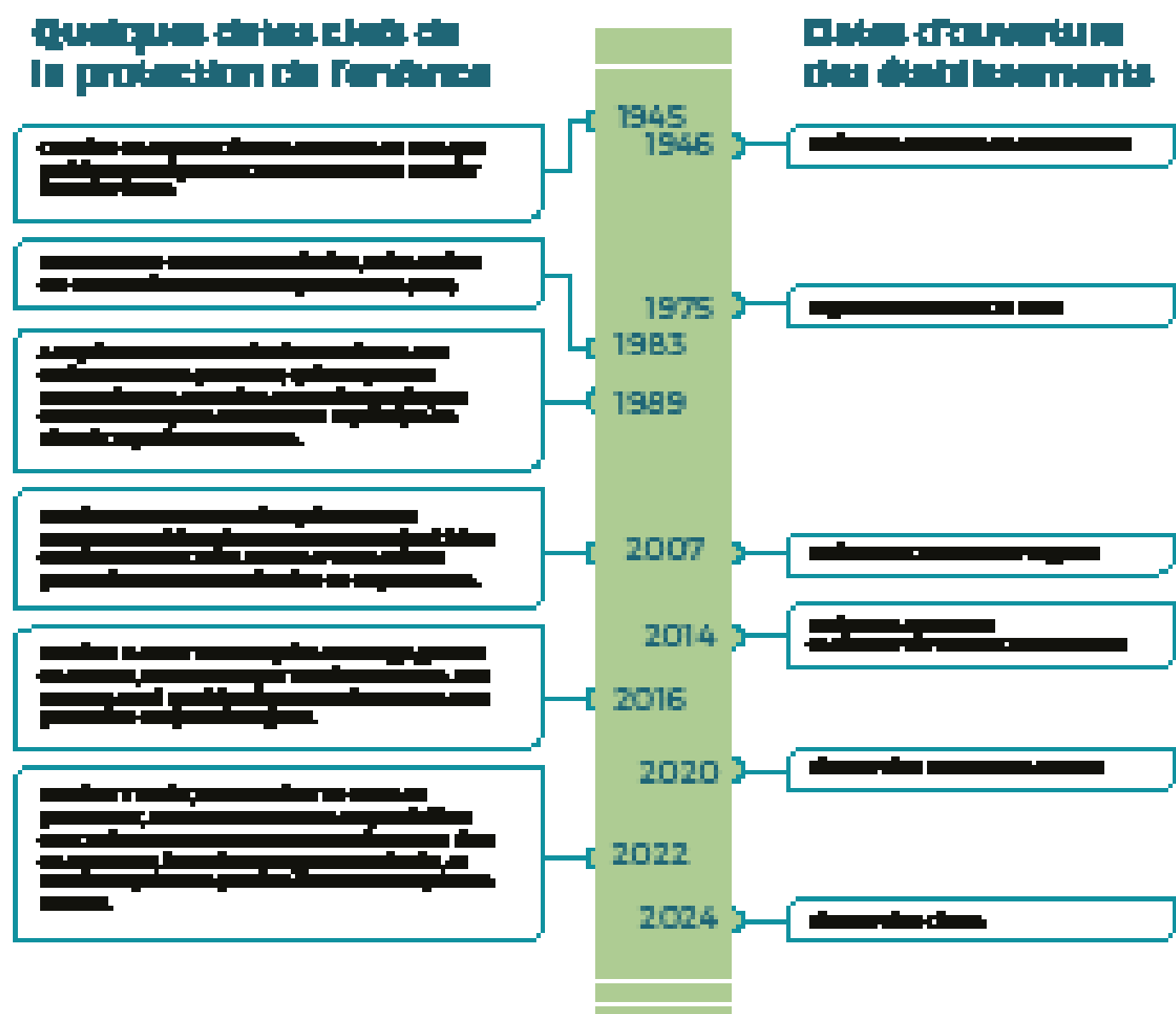
PEP BA s'engage au quotidien à reconnaître le droit de l'enfant d'être l'acteur de son projet en mettant ses professionnels au service de ce projet.

Un rapport parlementaire de juillet 2023 préconise davantage de contrôles par les Départements et les services déconcentrés de l'État sur la qualité de l'accueil des enfants protégés et la conformité des dispositifs.

En affirmant les valeurs de solidarité et d'égalité dans son projet associatif et en mettant l'humain au service de l'humain, notre association PEP Brétil'Armor joue un rôle clé dans la mise en œuvre de ces politiques. Elle s'affirme ainsi comme un acteur volontaire de la transformation des politiques sociales.



Daniel Troadec
Président de
l'association des
PEP Brétil'Armor



L'accompagnement des jeunes sous différentes formes est composé comme suit :



Le mot du Directeur général

La protection de l'enfance en France, définie par l'article L. 112-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), « vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. » Elle couvre donc de nombreux aspects : prévention, repérage des situations de danger ou de risque de danger et mise en œuvre de mesures de protection administrative ou judiciaire des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans.

L'association PEP Brétil'Armor dispose de 4 maisons d'enfants, 3 lieux de vie et de nombreux services extérieurs.

La première maison d'enfants gérée par l'association fut la Maison de Carcé.

Sans tomber dans les clichés, la prise en charge des pupilles ou des enfants relevant de l'ordonnance de 1945, était assez ressemblante à celle décrite dans le film « Les choristes ».

Fort heureusement, la professionnalisation de ce secteur a permis de développer d'autres formes et de lieux de prise en charge, pour les professionnels de l'association, avec une véritable politique de formation depuis le démarrage de cette activité.

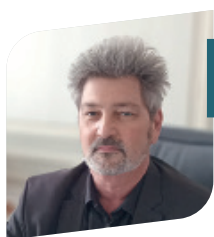
Dans les années 70, l'association a ouvert le foyer la Passe-Relle, puis la maison du Couesnon, enfin la maison d'enfant de Redon, qui s'est enrichie de 2 lieux de vie, dispositifs alternatifs pour des jeunes ne pouvant supporter la vie en collectivité, parfois avec des troubles associés.

Aujourd'hui, le secteur de la protection de l'enfance que gère l'association concerne 385 mineurs et jeunes adultes accompagnés par 243 professionnels (équivalent temps plein) pour mener à bien cette mission.

Les PEP Brétil'Armor resteront un acteur présent et au rendez-vous avec le Conseil Département d'Ille et Vilaine, pour développer de nouvelles réponses. En effet, de nombreuses mesures de placement restent sans solution. C'est un défi dont l'association a conscience.

C'est pour cette raison que de nombreux projets sont en réflexion, notamment quant à la sortie du dispositif de protection de l'enfance. De nombreux jeunes restent sans solution après leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'association continuera de réfléchir avec l'ensemble des équipes, pour innover, développer, mettre en place de nouvelles solutions pour ces publics souvent trop fragiles.



Emmanuel Farcy
Directeur général
des PEP Brétil'Armor



Maîtresse de maison

Pouvez-vous nous dire quel est votre parcours professionnel et ce qui vous a attiré dans le métier de maîtresse de maison ?

Je travaille à Bizibul, une maison qui accueille quatre enfants avec des profils atypiques depuis un peu plus de cinq ans. Initialement j'ai fait des études de comptabilité, mais au bout de trois ans, je change de cap. Après quelques années d'intérim dans divers secteurs, j'ai exercé le métier d'assistante d'éducation pendant 7 ans en lycée. C'est là que mon envie de travailler auprès des jeunes se confirme.

C'est donc tout naturellement que j'ai postulé pour un remplacement de deux semaines pendant les congés de la maîtresse de maison en poste à cette époque. J'ai de suite été conquise par le poste. A l'aise auprès des jeunes, j'ai fait quelques mois sur du renfort éducatif, avant d'intégrer définitivement le poste de maîtresse de maison.

En quoi consiste votre métier ?

Mon travail consiste à organiser la bonne tenue de la maison, j'organise et je répartis les différentes tâches de la maison entre les jeunes et les éducateurs, je fais les courses et je concocte de bons petits plats. Je veille sur le bien-être de chacun en leur offrant le meilleur cadre de vie possible. J'accompagne les jeunes au quotidien, autour de l'hygiène, l'alimentation, du prendre soin des différents espaces, de la maison. Il m'arrive parfois de devoir désamorcer des situations de crise entre les jeunes.

Quels sont vos liens avec l'équipe éducative ?

Je participe aux réunions d'équipe hebdomadaire, j'aime le travail pluridisciplinaire qui permet d'accompagner au mieux les jeunes.

J'organise et je pars avec les jeunes en séjour. Par exemple, nous sommes partis au ski pour la deuxième fois en février. J'ai mis en place des actions avec les jeunes pour financer une partie de ce voyage.

Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer ce métier ?

Aimer bien sûr le contact avec les enfants, les jeunes, le travail en équipe, être motivée et très organisée.



Julie Béa
Maîtresse de maison à la
Maison de Gannedel

Nos lieux de vie

Compte tenu de son expérience avérée dans le champ de la protection de l'enfance, les PEP Brétil'Armor se sont intéressés depuis 2016 aux moyens alternatifs à développer pour accompagner certains jeunes en grande difficulté.

Suite à un diagnostic de territoire qui a mis en évidence les bassins d'enfants de 3 à 18 ans ne trouvant pas de lieu de placement, deux lieux de vie ont été créés pour des enfants de 6 à 18 ans sur deux communes du département d'Ille et Vilaine, Renac et Bréal sous Montfort. Ces deux lieux de vie sont adossés à la Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Redon et accueillent de petits effectifs de six jeunes dans un cadre structurant et sécurisant.

L'association des PEP Brétil'Armor affirme ainsi sa volonté de s'engager dans des projets innovants, fondant sa légitimité sur des compétences acquises dans le champ social et médico-social depuis plus de 60 ans.

Les deux lieux de vie sont aujourd'hui, un prolongement naturel de l'action des PEP qui répond aux évolutions de la société, de ses besoins et la volonté de l'association de demeurer une association d'Éducation Populaire au service de l'intérêt général.

Les missions confiées aux PEP s'inscrivent pleinement dans ses valeurs associatives et ses objectifs en développant une approche professionnelle pour répondre aux besoins de jeunes qui ne trouvent pas leurs places dans des accueils plus traditionnels.

Favoriser l'égalité des chances nécessite de diversifier les moyens d'intervention et le lieu de vie répond à cet objectif. Il constitue une alternative éducative intéressante pour des publics en grande difficulté en complétant l'offre traditionnelle.

Les deux lieux de vie sont une étape de transition dans le parcours des jeunes. Ils permettent une véritable rupture avec un mode de fonctionnement « déviant » des jeunes. Nos lieux de vie proposent à des jeunes adolescent(e)s en grande difficulté et en échec dans leur milieu de vie habituel de vivre pendant quelques mois, quelques années parfois, une expérience sociale et culturelle délocalisée.

Il s'agit de créer, pour et avec eux, les conditions d'une coupure avec leur milieu d'origine, pour un temps donné, dans un lieu favorisant une vie de groupe avec ses règles, ses exigences et ses contraintes, en aménageant un espace individuel favorisant l'échange avec les éducateurs et les différents intervenants.

Ces lieux permettent une réconciliation avec les dispositifs d'apprentissages sociaux, scolaires et professionnels, au travers de différentes activités encadrées par des personnels éducatifs. Cette expérience doit également être un moyen de recréer du lien social et de se remobiliser sur son projet individuel, objectif central de notre action.

Créer la rupture avec l'institution traditionnelle, c'est donc pour nous, créer un espace pour permettre à ces jeunes de s'interroger et de construire un projet concret, qui fait sens pour son retour, son devenir.

Fort de ces sept années d'expériences, nous avançons vers l'ouverture d'un nouveau lieu de vie au premier semestre 2024, avec comme spécificité l'accueil de fratries.

Nous ne pouvons que nous féliciter de notre développement et de la confiance que nous accorde les pouvoirs publics avec la création d'un nouveau dispositif qui vient répondre aux besoins du département.



Marc Dubord
Directeur de la Maison de la Mecs de Gannedel et des lieux de vie « Vent du Sud », « Marmailles » et « Adelphé »



Le Dispositif Autrement, de l'expression d'un besoin à la mise en place d'un service

Des besoins spécifiques

Dans un état des lieux réalisé en 2013, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine définissait les contours des « enfants et adolescents à difficultés multiples » :

« Enfants ou adolescents, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre administratif ou judiciaire, présentant les troubles du comportement et/ou de la personnalité en lien ou non avec un handicap identifié et nécessitant une prise en charge spécialisée sur le plan de la gestion quotidienne, de la scolarité et du soin. »

Dans le projet de recommandation de bonnes pratiques « L'accompagnement des mineurs avec difficultés psychologiques perturbant le processus de socialisation », il est précisé que « ces enfants ou adolescents cumulent ainsi plusieurs difficultés sociales, familiales, scolaires, psychologiques, parfois psychiatriques ainsi que judiciaires (...) ont comme caractéristiques communes celle de « ne pas rentrer dans les cases », de mettre en échec les cadres éducatifs qui leurs sont proposés et « d'user » les professionnels, les familles, les travailleurs sociaux, les enseignants, les médecins, les juges... »

Ces situations font l'objet de concertation lors de commissions territoriales, les « commissions jeunes à problématiques multiples ». Elles réunissent les acteurs de la protection de l'enfance, du soin et du handicap. Elles donnent la parole aux services et partenaires en difficulté sollicitant des prises en charge particulières, et apportent des réponses adaptées.



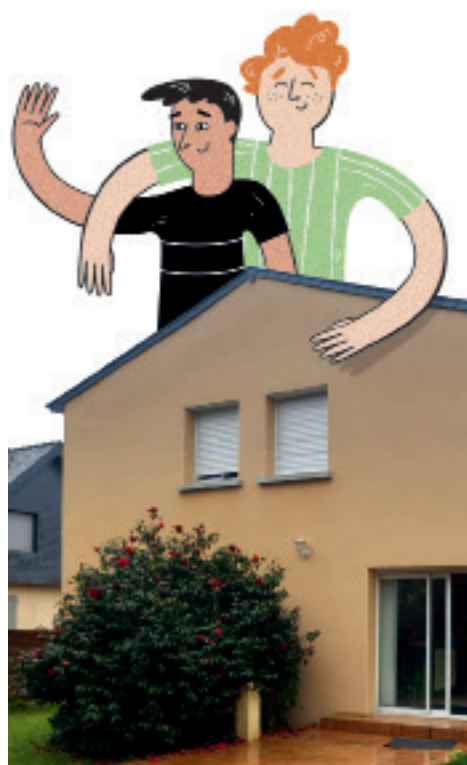
Une réponse atypique

Dès 2016, la Maison de l'Enfance de Carcé était sollicitée sur la situation complexe d'un enfant de six ans. C'est autour de cet enfant que l'équipe développera un dispositif d'accompagnement atypique et renforcé. Un deuxième enfant sera accueilli et naîtra alors le « Dispositif Autrement ».

Ce dispositif précaire, hébergé dans une petite maison de la MECS s'adaptera au gré des situations confiées (de 2 à 6 jeunes entre 9 et 18 ans). Il s'étoffera au fil des ans de professionnels nouveaux, d'outils individualisés et de partenariats conjoncturels.

Face à la persistance de la demande portée par les commissions, l'établissement pérennise ce dispositif et le structure. Le Dispositif Autrement devient désormais un service à part entière :

- Une maison dédiée est achetée et équipée pour l'accueil permanent de 6 jeunes ;
- Une équipe pluridisciplinaire est pérennisée et renforcée.



Un défi à notre modèle socio-thérapeutique actuel

Poursuivant le même but que les autres services de l'établissement (Protection de l'Enfance, bien-être, bon développement de l'enfant et de l'adolescent, retour vers les familles lorsque cela est possible), le Dispositif Autrement, aux frontières du soin, de la psychiatrie et de l'éducatif, se distingue surtout par sa façon d'appréhender la situation.

Nous devons reconnaître le syndrome polytraumatique des enfants et adolescents que nous accueillons sur ce service. Alors, avec humilité et courage, oublions le cadre socio-thérapeutique d'hier pour des modes de prise en charge différents, vers la co-création d'un « lieu sûr » comme base de « petites victoires » vers l'apaisement de ces enfants en grande souffrance.

L'équipe est au travail dans l'élaboration du projet de service, décliné du nouveau projet d'établissement, pour proposer un programme d'action éducative complet et cohérent face au défi qui s'impose à nous.



Patrice Bouvet
Responsable de
Service - Maison
d'enfance de Carcé



Christian Brosse
Responsable de
Service - Maison
d'enfance de Carcé

L'accueil des jeunes en situation d'exil au Foyer La Passerelle et à La Maison du Couesnon

Les PEP 35 n'ont pas hésité à répondre en 2011 à l'appel à candidature lancé par le Département pour accueillir des jeunes en situation d'exil, alors dénommés des Mineurs Isolés Étrangers.

La collectivité était désireuse de créer des structures d'accueil spécifiques pour ces jeunes garçons et filles qui arrivent alors massivement sur le territoire brétilien et pour lesquels le dispositif ordinaire de la protection de l'enfance semblait insuffisamment dimensionné. Le service Mozaïk du Foyer La Passerelle voyait le jour quelques mois plus tard et dessinait les bases d'un dispositif dédié aux jeunes en situation d'exil.

Une dizaine d'années plus tard, malgré quelques craintes exprimées initialement sur le développement d'un tel projet, le dispositif est achevé et l'association des PEP Brétil'Armor y a largement contribué au travers du Foyer La Passerelle, mais surtout de la Maison du Couesnon.

En 2023, le Foyer La Passerelle accueille au sein du service Mozaïk 10 jeunes Mineurs Non Accompagnés. Ils sont hébergés dans des appartements de proximité.

Il faut y ajouter d'autres jeunes qui, pour des raisons particulières peuvent être accueillis par le service Ty Yaouank dans le dispositif ordinaire de la protection de l'enfance.

De son côté, la Maison du Couesnon a ouvert 2 services spécifiques. Le service Panorama (2018) qui accueille 10 jeunes vulnérables âgés de 15 à 18 ans en internat collectif. Le service Horizon (2019) qui à l'instar du service Mozaïk accompagne aujourd'hui 25 jeunes âgés de 16 à 21 ans.

Il est bien difficile de présenter ici toute la richesse d'une telle expérience. Au fil des années, les équipes ont appris à accompagner ces jeunes qui sous le même vocable administratif révèle une mosaïque de situations, de réalités, de parcours que nous devons appréhender bien singulièrement. Il nous faut souvent déconstruire les représentations collées à leur maigre bagage et toujours avoir à l'esprit qu'ils sont avant tout des adolescents à protéger... que le fait d'avoir traversé les pays et les mers n'en fait pas des adultes autonomes.

Nous devons prendre en compte leurs troubles comme n'importe quels jeunes brétiliens auxquels ils ressemblent par bien des aspects, tout en n'oubliant pas leur parcours d'exil souvent source de traumatismes particuliers. Ils nous apprennent autant que nous leur transmettons. En cela, outre le traitement de leur situation administrative, l'intervention des équipes auprès de ces jeunes ne diffère pas de celle que nous réalisons auprès des jeunes qui nous sont confiés au titre des mesures de la protection de l'enfance. La lecture des rapports d'activité des deux établissements en est la preuve par l'action.

Il faut souligner le travail remarquable réalisé par les professionnels chaque jour pour que chaque jeune bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins. Remercions les ici.

Yannick Le Moal

Directeur du foyer la Passerelle et la Maison du Couesnon



Foyer la passerelle



Maison du Couesnon

Retour sur le Colloque du 18 Janvier

« La protection de l'enfance à l'épreuve de la prostitution des mineurs : réalités et perspectives »

La Journée du 18 janvier 2024 a rassemblé près de 200 personnes à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne pour un colloque autour de l'exploitation sexuelle des mineurs.

À l'initiative de la Maison de l'Enfance de Carcé, avec le soutien des équipes, de la Direction générale, et du Conseil d'administration des PEP Brétil'Armor, ces échanges ont participé à enrichir la culture professionnelle autour de la thématique : « **La protection de l'enfance à l'épreuve de la prostitution des mineurs : réalités et perspectives** ».

Après un mot du Président de Pep Brétil'Armor, rappelant l'engagement fort de l'association et les enjeux dans l'accompagnement des mineurs en situation d'exploitation, Madame Courteille, Vice-Présidente déléguée à la protection de l'enfance au Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, a introduit cette journée.

Katia Baudry, Docteur en Sociologie à L'Université Paris Sorbonne, a pu spécifier plus précisément les caractéristiques de la prostitution des enfants. Majoritairement féminine, l'exploitation sexuelle se développe cependant sur des critères non genrés, via les réseaux sociaux, ou encore au

gré d'une mauvaise rencontre. Elle rappellera les notions d'emprise et de dépendances qui caractérisent ces situations. On note un rajeunissement des victimes et des « protecteurs ».

Des facteurs de vulnérabilité sont présents préalablement au parcours prostitutionnel chez la majorité des victimes. Si la notion de victime est établie par la loi, ce que rappelle Madame Huble, Substitut au Procureur de Rennes, Noa Farchi, Psychologue et Psychanalyste parle de « révolte ». La révolte contre un milieu, ou le ou la jeune, ne peut se développer favorablement sur le plan psycho-affectif.

L'emprise du réseau ou bien souvent du petit ami est une réalité constatée par les professionnels, il est alors compliqué, pour l'enfant en situation d'exploitation, de se définir comme victime. Ceci rend difficile la demande d'une aide éducative. Le vocabulaire employé, Hôtesse, Escort, vise à cacher et à embellir la réalité des pratiques. L'argent rapide peut également amener un sentiment de valorisation éphémère. Le Commandant second de Gendarmerie de Rennes, Philippe Lacoste, explique que la caractérisation des faits reste compliquée. Les jeunes ne sont

souvent pas en mesure de porter une parole accusatrice permettant la condamnation de ceux qui exploitent ces mineurs.

La situation et les analyses psychosociales présentées par Thomas Navarro, Psychologue au Sap de Carcé et par le Docteur Marion Pierre Pédiatre à l'UAPED, les témoignages des associations Ado'SEXO et l'Amicale du Nid, montrent que l'accompagnement doit être inconditionnel. La santé et la prévention peuvent constituer un point d'accroche avec le jeune. L'espoir, insiste Noa Farchi, c'est que la « révolte », s'oriente vers des formes évitant la mise en danger avec l'appui d'un travail éducatif.

Cette journée ponctuée par les interventions de la Cie de Théâtre « Quidam » montre un engagement des Pep Brétil'Armor dans l'accompagnement des jeunes et une capacité à mobiliser une réflexion multi partenariale dans un environnement où l'urgence engage la réflexion.



Dominique Hardy
Responsable de services, Maison de l'enfance de Carcé



L'association PEP Brétil'Armor, porteuse d'une mission de service public en faveur de la Protection de l'Enfance, organise un colloque initié par la Maison de l'enfance de Carcé.

COLLOQUE

La protection de l'enfance à l'épreuve de la prostitution des mineurs : réalités et perspectives

Le 18/01/2024 (8h30/16h30)

Inscription par mail : carce@lespepbretagne.org pour le 10 janvier 2024

Amphithéâtre BB
UNIVERSITÉ RENNES 2
Place du Recteur Henri Le Moal
RENNES
Sauf à 100 m du métro ligne A

www.lespepbretagne.org





Brèves

Depuis septembre 2023, bienvenue aux **35 professionnel.le.s** qui ont rejoint les PEP, renforçant ainsi nos forces vives !

Arrivée en mars 2024 d'**Hélène DANCER-CAMARASA**, Directrice de Kerveiza succédant à **Julie DURAND** à qui nous souhaitons tout le succès dans ses nouveaux horizons professionnels.

Merci à **Louise AVARGUEZ** pour avoir assuré l'intérim avec brio !

Félicitations à **Yannick LE MOAL**, Directeur du Foyer la Passerelle et de la Maison du Couesnon pendant 10 ans, pour sa retraite bien méritée, et un accueil chaleureux à **Alban GUILLEMET** qui prendra le relais en avril. En attendant, merci à **Paul BERANGER** qui assure l'intérim de direction

Nous sommes ravis d'accueillir **Sandra ROBY Directrice Administrative et Financière**, prête à apporter une nouvelle énergie à notre équipe !



Février 2024 a marqué le retour tant attendu des activités du **PEVLC** !

En avril, nous serons prêts à lancer notre **campagne d'adhésion 2024...** pour continuer à promouvoir une solidarité toujours plus forte et plus inclusive !



Le 22 avril, c'est le jour J !

Le siège déménagera vers de **nouveaux locaux**, plus spacieux et adaptés, situés au 115 boulevard Albert 1er à Rennes.



Implantation des PEP Brétil'Armor sur le territoire



Carte des établissements



02 99 86 13 30

siege.pepba@lespepbretagne.org
www.lespepba.org

PEP Brétil'Armor

Siège Administratif
187 Rue de Chatillon CS 50833
35208 RENNES CEDEX